

Politique QSE

La société SMTI, consciente des enjeux économiques, environnementaux et sécurité qui dessinent l'image du contexte de notre société, La Direction Générale a décidé de maintenir et d'améliorer le système de management QSE couvrant **le transport international routier, maritime, aérien, consignation de navire, transport exceptionnel et logistique à l'import comme à l'export**, au sein de son siège social, à son Bureau de Sfax, à Son Bureau des Berges du Lac ainsi qu'au bureau de l'aérogare de Tunis Carthage et visant à déployer les enjeux de la société et à répondre aux exigences de ses clients et de ses parties prenantes pertinentes.

La politique du management intégrée, que SMTI a définie, permet, donc, de mettre le point sur les orientations stratégiques suivantes :

- Développer l'image de marque de la société ;
- Fidéliser les clients par l'amélioration continue de leur satisfaction ;
- Maintenir une rentabilité équilibrée de la société ;
- Croître le chiffre d'affaires du marché du transport aérien ;
- Fidéliser les ressources humaines ;
- Favoriser les actions de formation de ses collaborateurs, et en particulier en matière de prévention-sécurité et environnement ;
- Veiller au respect permanent des lois et de la réglementation et autres exigences des parties prenantes applicables ;
- Préserver la sécurité des biens, et la santé des personnes en prévenant des préjudices et des accidents potentiels majeurs à travers l'amélioration continue des moyens de protection de ses travailleurs, notamment ceux travaillant sur routes ;
- Contribuer à la préservation de l'environnement en instaurant une culture environnementale à ses collaborateurs et en réduisant la consommation de l'énergie ;

Pour le déploiement de la présente politique, La Direction Générale s'engage à :

Fournir les ressources nécessaires pour l'atteinte des objectifs définis et veiller à l'amélioration continue des performances de ses processus tout en agissant conformément aux exigences applicables.

Éliminer les dangers et les risques pouvant porter atteinte à la santé des travailleurs et à la sécurité des biens et l'environnement.

Faire participer les travailleurs de SMTI et de les consulter dans la prise de décisions et dans les actions contribuant à acquérir et à améliorer les conditions de leur travail sûres et saines.

Fournir tous les moyens nécessaires pour la protection de l'environnement, la prévention de la pollution et la réduction de la consommation de l'énergie.

Mr. Bassem TRIMECHE
Directeur Général de SMTI